

DÉLIBÉRATION N°DL20230042 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 27 MARS 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 17/03/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Gilles GRECO ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à partir de 20h26) , M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Aline MOUSEGHIAN a donné procuration à M. Francis NGOH NGANDO

Mme Catherine CHAPARD a donné procuration à M. Régis CADEGROS

M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à Mme Geneviève MASSACRIER

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 20h26)

M Pierre-Mary DESHAYES a donné procuration à M. Gilles GRECO

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Geneviève MASSACRIER.

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BÉNÉFICE DE POP 119
POUR LA CRÉATION ET L'ENREGISTREMENT D'UN ALBUM DE COMPOSITIONS
ORIGINALES INTITULÉ "DEUX MONDES"**

Mme Sandrine FRANÇON expose ce qui suit :

L'association POP 119 créée en 2018 est un ensemble vocal composé d'une vingtaine de passionnés donnant sans compter de leur voix et de leur temps. C'est le fruit d'une aventure et d'un engagement musical et humain.

Au fil du temps, cette chorale est montée en compétence en s'entourant de professionnels et en collaborant avec la Maîtrise de la Loire, le Chœur musicologie de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, la Comédie musicale professionnelle Cap'taine Kid d'Alan Simon.

Si au début, les choristes étaient issus de la chorale d'un collège de Saint-Chamond, elle accueille désormais, des choristes de tout âge de la métropole stéphanoise.

POP 119 s'investit actuellement dans un projet ambitieux qui est la création et l'enregistrement d'une histoire musicale en 12 titres sous forme d'album intitulé « DEUX MONDES ». Cet album sera produit sous format matériel (CD et clé USB) et en version dématérialisée (plateformes de streaming) ce qui permettra de le diffuser auprès du grand public.

Le chef de chœur a souhaité proposer un projet inédit de compositions originales. Afin de réaliser cet album, il a fait appel à un ami de l'association pour l'écriture des textes et a composé toutes les musiques.

Au fil des rencontres, des professionnels reconnus sur le plan national ou local ont accepté de se joindre au projet, c'est le cas de Christophe Bosch et Pierre-Etienne Michelin qui accompagnent Michael Jones, l'artiste lyonnais Eska, Pierre Gorce, Bruno Mori et le studio professionnel Studio Mag.

A travers ce projet, l'association souhaite faire découvrir à ses adhérents, le monde professionnel de la musique. L'album constituera une véritable valorisation du travail et de l'implication des choristes dans l'activité chant choral proposée par l'association.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'enseignement, de culture et de création artistique et réunit les trois piliers du label 100 % EAC dans lequel la commune s'est engagée.

La commune de Saint-Chamond a été sollicitée par POP 119 afin que lui soit versée une subvention exceptionnelle pour l'accompagner dans ce projet.

La municipalité souhaite répondre favorablement à cette demande et attribuer à l'association une subvention exceptionnelle de 2 000 €, le montant total du projet s'élevant à 27 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 contre Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € au profit de POP 119,
- **d'autoriser** le versement de cette somme à l'attributaire,
- **d'imputer** la dépense sur les crédits réservés exceptionnels, chapitre 67, article 6745.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 28/03/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Geneviève MASSACRIER

Date de mise en ligne 6 avril 2023